



Municipalité de Saint-Germain

BUREAU DU SECRÉTAIRE - TRÉSORIER

SAINT-GERMAIN (QUÉBEC) G0L 3G0

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Germain
MRC de Kamouraska**

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Municipalité de Saint-Germain a, le 4 octobre 2021, adopté la résolution numéro 2021-10-240 demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de changer son nom pour le suivant : « Saint-Germain-de-Kamouraska ».

Toute personne peut, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, faire connaître par écrit au ministre son opposition à la demande de changement de nom.

Les oppositions doivent être transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Donné à Saint-Germain, ce 6^e jour du mois d'octobre 2021.

Hélène B. Bernier
directrice générale & secrétaire-trésorière